

Décision

Générale

colonial

Décision n° 33-313-1922 TÉMOIGNAGES OFFICIELS DE SATISFACTION.

n° 33-313-1922

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 décembre 1922

Numéro JO
n° 313 du 31/12/1922

Date du numéro
31 décembre 1922

TEXTE INTÉGRAL

un témoignage officiel de satisfaction est accordé à MM. Colombani, Horace, commis des douanes, et Dubet, François, brigadier des douanes, pour le courage et le dévouement dont ils ont fait preuve à l'occasion de la capture de 3 boutres pratiquant de la contrebande dans les eaux territoriales.